

Montréal, le 23 février 2017

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Dominique Neuman, LL.B. 1535, rue Sherbrooke Ouest Rez-de-chaussée, local Kwavnick Montréal (Québec) H3G 1L7

Objet : Demande relative à la modification des Conditions de service et des

frais afférents d'Hydro-Québec Dossier de la Régie : R-3964-2016

Maître Neuman,

La formation m'informe que la Régie vous autorise de déposer aujourd'hui votre contestation à certaines réponses du Distributeur.

Par la même occasion, le Distributeur pourra déposer ses commentaires au plus tard le 28 février 2017 à 16h.

Nous vous prions, Maître Neuman, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

c. c. Me Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec